



Droit de visite grand parents

Par **Flexiflex**, le **20/12/2018** à **10:17**

Bonjour ,

Je vais aller directement au but : ma belle mère menace de nous poursuivre en justice avec mon conjoint car elle ne voit pas notre fille.

A savoir que nous lui avons jamais interdit de la voir. La seule chose que mon conjoint lui a dit c'est que comme chez elle ce n'est pas propre (et je pèse mes mots) on ne viendra pas avec la petite (Elle a 4 mois).

Pour la petite histoire mon conjoint entretien de très mauvaise relation avec sa mère (elle l'a abandonné et finalement entre temps a eu un AVC). A l'heure actuelle elle est alcoolique (1 pack au minimum par jour).

Aujourd'hui j'ai peur que le juge lui accorde un droit de visite et d'hébergement si jamais on en vient à se retrouver au tribunal. Elle a été incapable de s'occuper de mon conjoint enfant comment pourrait-elle s'occuper d'un nouveau né?

Puis-je lui couper l'herbe sous le pied et comment prouver qu'elle est incapable de s'occuper d'un bébé ?

Cordialement